



VIEUX
SOUVENIRS ACADÉMIQUES

LYONNAIS ⁽¹⁾

Si chaque membre de cette Académie est tenu par vos statuts, et plus encore par les convenances, de ne pas laisser s'écouler un trop long temps sans payer un tribut à la Compagnie, je suis bien en retard avec vous, et je ne puis différer davantage de m'acquitter enfin de ma vieille dette académique. Il est vrai que j'ai pour excuse d'avoir passé à l'éméritat et de ne plus séjourner à Lyon depuis déjà bien des années; mais dans les trop rares apparitions qu'il m'a été donné de faire au milieu de vous, j'ai été à chaque fois si bien accueilli que j'ai sur la cons-

(1) Lecture faite à l'Académie de Lyon à la séance de rentrée, le 8 novembre 1892, par M. Bouillier, membre de l'Institut.